



L'essentiel 2017



La Fondation AJD accueille, éduque, accompagne, héberge, forme, protège, une multitude de personnes : enfants en danger, jeunes en errance, femmes victimes de violences, mineurs non accompagnés, jeunes travailleurs,

bénéficiaires du droit au logement, jeunes adultes en contrat d'insertion, bénéficiaires du RSA, etc. Pour ce faire elle s'entoure de « ressources humaines » aux profils diversifiés : salariés, bénévoles, partenaires, amis, mécènes, donateurs, volontaires, stagiaires, services civiques, intérimaires, saisonniers. À ce titre, la Fondation constitue un lieu de promotion du lien social qui agit au cœur de cette fourmilière ayant pour finalité commune d'articuler l'action aux confins de l'accompagnement et du rétablissement, de l'autonomie et de la dépendance, de la capacité et de la vulnérabilité. De ce fait, elle doit avoir comme premier point de vigilance la prudence.

Prudence qui nous permet de débusquer les ambiguïtés et les enjeux au sein desquels nous sommes contraints. Il convient donc que tous les acteurs de la Fondation soient attentifs à la façon dont ils traitent cette complexité humaine qui les plonge au cœur de l'intime, de l'ambivalence et le plus souvent au cœur de la souffrance. Notre action d'accompagnement doit toujours être bienveillante, tolérante, mais aussi cadrante et stimulante.

Notre deuxième point de vigilance est la gestion des moyens car pour remplir notre mission il faut du temps et de l'argent, or, la question budgétaire vient depuis toujours freiner les bonnes volontés. Il est certes légitime de contenir les dépenses de l'État mais il est tout aussi légitime de ne pas rogner sur les moyens directement affectés aux plus fragiles : enfants, personnes âgées ou handicapées, malades, victimes, seules, exclues, sans domicile, etc., autrement dit beaucoup d'entre nous ! Nos ressources nous les trouvons aussi dans la générosité des amis de la Fondation, leur fidèle soutien depuis parfois plusieurs décennies est une richesse inestimable. Pour les remercier, la Fondation a obtenu le label du « Don en Confiance » nouvelle étape franchie fin 2017. Nous le voyons cette année fut dynamique et sérieuse pour AJD qui a su traiter les urgences mais a aussi pris le temps de s'arrêter pour fêter son anniversaire...!

10 ans se sont écoulés depuis le décret de constitution de la Fondation en 2007. Souffler nos bougies fut l'occasion de revisiter notre histoire et d'inviter tous nos amis à dresser avec nous les perspectives pour demain, car... qui sait d'où il vient et sait aussi où il veut aller, trouve plus facilement son chemin !

Pour le Directoire, Maryse Chevalier

AJD un projet au service des missions et de nos ambitions

Depuis 75 ans la Fondation agit pour protéger les personnes démunies et vulnérables. Elle défend des valeurs d'accueil et d'éducation, participe à la solidarité en France et lutte contre les inégalités, l'injustice, l'abandon et l'exclusion sociale. Son but aujourd'hui est de créer de nouvelles réponses sur le plan de l'éducation, la formation, l'insertion par le travail ou par le logement, et d'affirmer sa volonté de favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie pour chaque personne en situation de détresse. La Fondation défend l'idée d'un possible pour chacun dans le cadre du « vivre ensemble ». Elle veut offrir à tous, une éducation et une chance d'aller de l'avant.



Actions marquantes 2017

1 Réorganiser la gouvernance de la Fondation

La Fondation est dirigée par un Conseil de Surveillance et un Directoire. Lors des dernières élections en 2017, Raoul de PARISOT a été élu à la présidence du Conseil de Surveillance. Ce Conseil est composé de 12 membres, dont 2 membres de droit, 4 membres qualifiés et 6 membres fondateurs. Le Conseil surveille l'administration de la Fondation et s'assure que le programme de travail proposé par le Directoire entre bien dans les missions de celle-ci. Le Directoire est composé de trois membres dont un assure la fonction de président. En 2017 un nouveau membre, chargé de mission, a été nommé au Directoire. Le Conseil de Surveillance et le Directoire travaillent en étroite collaboration par l'intermédiaire de 2 comités de travail pour préparer les décisions qui engagent l'avenir de la Fondation.

COMITÉ STRATÉGIQUE ET FINANCIER :

Depuis 2017 la Fondation s'est dotée d'un comité stratégique et financier qui a vocation à travailler au développement et à la gestion de ses moyens propres.

COMITÉ PÉDAGOGIQUE :

Depuis 2011 il travaille régulièrement en lien avec les établissements sur des thématiques fondamentales qui servent à faire évoluer la réflexion et les pratiques. En 2017 le travail de ce comité a abouti à la réécriture du projet de la Fondation.

2 Développer la notoriété par une meilleure communication

AJD, 75 ANS DÉJÀ... MAIS JUSTE 10 ANS SOUS STATUT DE FONDATION :

Quoi de mieux pour faire connaître la Fondation que de faire parler d'elle ! Placé sous la présidence d'honneur de M. Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon, cet anniversaire visait à faire connaître la Fondation AJD et à communiquer sur les actions qu'elle mène dans le cadre de ses établissements en lien avec tous les partenaires.

3 Diversifier les financements et augmenter la collecte de fonds

Brocante AJD, une œuvre très sociale au cœur de la Fondation : 300 bénévoles mobilisés, des jeunes de nos établissements, et 15 000 visiteurs lors des 2 weekends de vente. L'évènement est le fruit d'une collecte extrêmement importante de dons en nature auprès de nos généreux donateurs. C'est en vertu de leur générosité et de la confiance qu'ils ont envers la Fondation, que nous avons décidé en 2017 de briguer le label du « Don en Confiance ».



Histoires Vraies une revue pour rester en lien et informer :

Pour compléter les actions de communication et favoriser la collecte de fonds propres, nous avons modernisé la maquette d'« Histoires Vraies » destinée à nos 18 000 lecteurs dont de nombreux donateurs.



Labellisation par le Comité de la Charte du Don en Confiance :

La Fondation AJD Maurice Gounon a obtenu le label "Don en Confiance" le 26 octobre 2017, à l'issue de la période d'instruction de sa candidature. Cette labellisation signifie que la Fondation satisfait aux quatre grands principes du Don en Confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. La démarche de labellisation de la Fondation par le Comité de la Charte est un processus dynamique, exigeant mais nécessaire pour améliorer notre rigueur de gestion.

4 De nouvelles réponses au sein de nos établissements

DE L'URGENCE À LA STRATÉGIE... ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS :

2017 fut l'année d'un très fort accroissement des demandes d'accueil de mineurs non accompagnés. La Fondation a créé 12 places d'hébergement en appartement, colocation et 10 places en collectif.

LE PARTENARIAT COMME MOYEN D'ACTION... ACCUEIL D'ADOLESCENTS À DIFFICULTÉS MULTIPLES :

En 2017 nous avons été confrontés à une forte demande d'accueil pour des « adolescents à difficultés multiples » dont le comportement est très souvent à la limite du tolérable et ne permet pas leur accueil en établissement classique. En étroite partenariat avec la Métropole de Lyon et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, nous avons créé un lieu de vie adapté : La Maison Rochetoirin (qui est délocalisée à Givros en 2018).

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DANS LE RHÔNE : Fin 2017 nous avons répondu à l'appel à projet du Département du Rhône pour développer notre service dans de nouveaux territoires. La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes de 12 à 21 ans principalement, elle vise à favoriser la remobilisation des jeunes au sein des quartiers dit « prioritaires » pour les conduire à s'intégrer socialement et professionnellement.

INSERTION PAR LE TRAVAIL : La Fondation AJD développe un parcours d'insertion pour les bénéficiaires du RSA, en 2017 elle a poursuivi son soutien financier à MIRLY-SOLIDARITE pour créer de nouveaux métiers d'insertion par le biais du développement durable. Ce projet MIRLY/AJD se poursuit en 2018.

Et aussi... La Fondation s'est engagée en 2017 à répondre aux nouveaux besoins par :

LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SÉJOURS AJD VACANCES destinés aux familles et enfants fragilisés, identifiés par les services sociaux.

L'EXPÉRIMENTATION D' ACTIONS INNOVANTES EN PARTENARIAT AVEC 3 ASSOCIATIONS LYONNAISES dont l'objectif est de favoriser la continuité du parcours des jeunes de 6 à 18 ans. La création d'une plateforme commune est prévue en 2018.

La participation de la Fondation dans les orientations portées par les Pouvoirs Publics.

La mise en œuvre concrète de la transition numérique au sein des établissements **AVEC L'ARRIVÉE DE LA NOUVELLE RGPD (RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES.)**

Points clés du bilan 2017

actif	31/12/2017	31/12/2016
Actif immobilisé net*	12 370 515	13 336 530
Créances diverses	776 030	564 903
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	5 877 221	4 705 347
total	19 023 766	18 606 780

passif	31/12/2017	31/12/2016
Fonds propres	14 802 883	14 173 176
Fonds dédiés et provisions	65 000	69 031
Dettes diverses	4 155 883	4 364 573
total	19 023 766	18 606 780

* La diminution de l'actif immobilisé net en 2017 s'explique par la cession d'un actif.

➤ **La Fondation est reconnue d'Utilité Publique, ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.**

Chiffres clés de l'activité en 2017

En 2017, le montant total des ressources publiques finançant le fonctionnement de nos établissements s'élevait à 12 674 145 €



3 796 personnes accueillies dans nos établissements

Accompagnement par le logement et hébergement | **2 408 personnes** accueillies

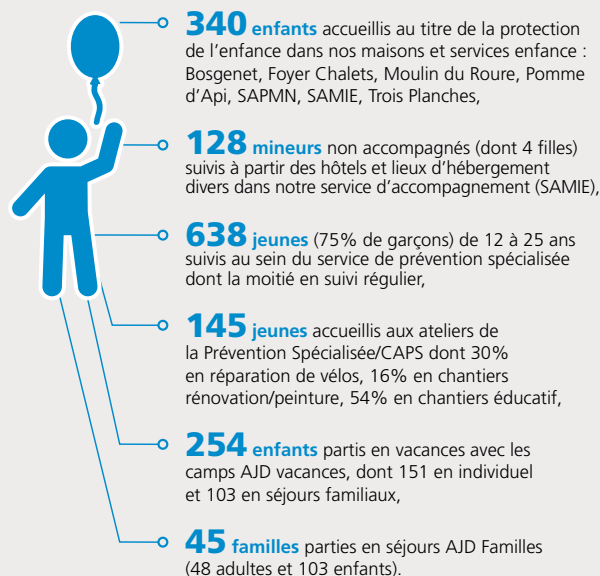
1 401 personnes, dont **41 enfants**, reçues en accueils ponctuels de jour à ORÉE AJD,

471 personnes hébergées au sein des établissements du pôle hébergement,

234 jeunes de 16 à 26 ans hébergés au foyer de jeunes travailleurs MAJO Parilly,

88 personnes en voie d'exclusion sociale et professionnelle suivies par le service RSA.

Protection de l'Enfance et prévention | **1 281¹ personnes** prises en charge



¹ : Cette année les 48 places d'hébergement des Mineurs de la MAJO ont été intégrées dans l'activité du Pôle hébergement.



Plus d'un millier de donateurs nous a fait confiance en 2017

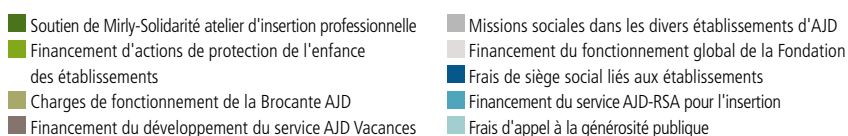
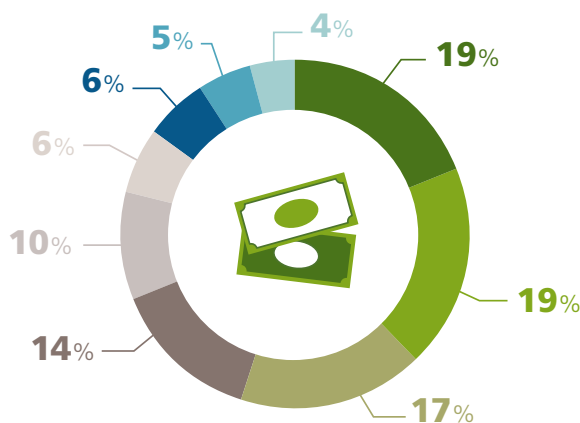
En 2017, les Ressources publiques versées à nos établissements et services (subventions, dotations et prix de journées) s'élèvent à 12 674 145€.

Les dons représentent 737 684€ (624 672€ en 2016) ; ces fonds représentent 4,88% du budget total de la Fondation. Dans les années à venir l'objectif de la Fondation est d'augmenter la collecte de fonds privés pour pallier aux moindres financements de l'État que subissent en particulier les actions d'insertion, de prévention, et les vacances des enfants.

Les fonds publics et privés collectés sont destinés aux actions que mène la Fondation à travers ses établissements et services.

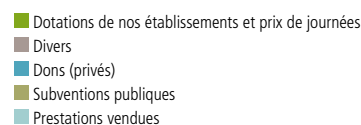
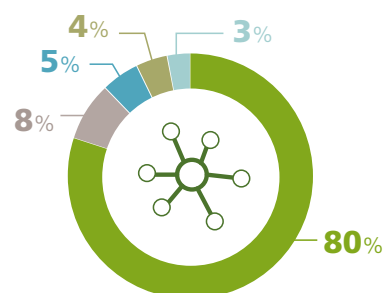
• **90%** des dons sont affectés aux missions sociales.

Utilisation des ressources provenant de la générosité du public

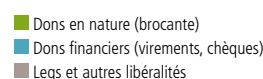
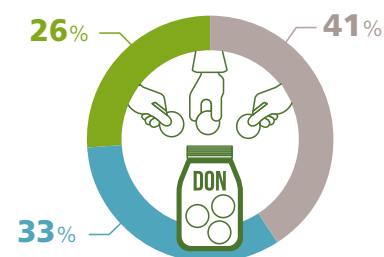


Origine de nos ressources

Origine des RESSOURCES (15 103 986€) (hors reprises)



Origine des DONTS (737 684€)



Points clés du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

emplois	emplois en 2017 en €	2016
Missions sociales	14 789 746	13 392 898
Frais de recherche de fonds	31 463	46 690
Frais de fonctionnement	866 838	834 995
Dotation aux provisions	24 547	19 540
Excédent de ressources de l'exercice	699 591	141 580
total des emplois	16 412 185	14 435 702

ressources	ressources collectées en 2017 en €	2016
Ressources collectées auprès du public	737 684	624 672
Subventions et autres concours publics	544 570	512 782
Autres produits	15 103 986	13 219 226
Reprise des provisions et des autres ressources affectées non utilisées	25 945	79 022
total des ressources	16 412 185	14 435 702